



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 mars 2023

L'Assemblée Générale Extraordinaire (« AGE ») de l'Association Trôo Tourisme a réuni ses adhérents préalablement convoqués, le Samedi 25 Mars 2023 à la salle des fêtes de Trôo.

Sur les 156 membres que compte l'association, 57 étaient présents, et 44 ont donné procuration.

Les feuilles de présence ont été émargées.

Cette assemblée s'est tenue de 14h30 à 16h30.

Les membres du bureau de l'association, M Patrick Eclercy Deterpigny, président, Jean-Luc Eclercy Deterpigny, trésorier, M Jean-Yves Proust trésorier adjoint et Lionel Demange secrétaire étaient présents.

Cette assemblée s'est conclue par un pot de l'amitié après les interventions de M Christophe Marion Député de la 3ème circonscription du Loir et Cher, Maire de Saint-Ouen, de M Philippe Mercier Maire de Vallée de Ronsard, Premier Vice-président de la CATV Territoires Vendômois, Conseiller départemental.

Etaient également présents, Mme Claire Granger, Vice-Présidente à la Communauté d'agglomération Territoires Vendômois, M Thierry Fleury, Maire de Lavardin, Président de l'office de tourisme de Vendôme, Jean-Luc Nexon, Maire de Trôo.

Ordre du jour soumis à l'assemblée générale :

Présentation et mise au vote du projet de fusion-absorption de l'association dite « Amis de Trôo » par l'association « Trôo Tourisme ».

L'ordre du jour et le document correspondant au projet de fusion-absorption soumis au vote ont été préalablement communiqués lors de la convocation à l'AGE.

Déroulement de la séance :

1 - Le président de l'association a ouvert la séance en rappelant l'objet de la tenue de la présente AGE.

2 - Le trésorier a ensuite présenté et explicité l'intégralité des points juridiques et comptables ainsi que les motifs contenus dans le projet préalablement communiqué.

Ce document est annexé au présent compte-rendu.

Le trésorier a été félicité pour sa présentation.

3 - Le président a récapitulé les avantages de la fusion absorption envisagée au regard des actifs immobiliers et financiers dont l'association Trôo Tourisme serait alors dotée au terme de l'opération pour l'exercice et le développement de son activité culturelle au profit des habitants de Trôo et des visiteurs du village.

Pour mémoire, les actifs immobiliers consistent en les « Caforts de Lusignan » et la « Cave des Amis de Trôo » (point 4.1.2 du projet soumis au vote) et les actifs financiers s'élèvent à 27 415,12€ (point 4.1.3 du projet).

Ces présentations ont été l'occasion à plusieurs reprises de saluer et de remercier tous les membres de l'association des Amis de Trôo pour leurs très importantes réalisations et la très haute qualité de leur travail.

L'assemblée était honorée de la présence de certains de ceux-ci, dont M Jean Baillard son président durant de très nombreuses années et de Madame Simone Almodovar qui a été en charge des finances de l'association. M Jacques Arlot, ancien président également, était excusé et avait adressé un message de soutien à cette fusion.

4 - Débats :

- Intervention de Jean-Luc Nexon qui estime que les associations Trôo Tourisme et les Amis de Trôo devraient exister indépendamment afin de poursuivre dans des structures distinctes des missions différenciées d'accueil touristique et d'animation. Il s'interroge sur le coût de la fusion absorption envisagée et estime que l'existence de deux associations permettrait de doubler les subventions. Il s'interroge sur l'état des biens immobiliers, la possibilité de leur ouverture au public et le coût d'éventuels travaux.

Le président de l'association a répondu que le fonctionnement des associations repose sur des bénévoles et qu'à l'échelle du village, il serait difficile d'en avoir suffisamment pour animer deux associations comme celles-ci.

Il indique que M Baillard a estimé lui-même qu'il était difficile de faire redémarrer l'association des Amis de Trôo pour cette raison.

Le président indique que le coût de la fusion absorption sera compensé par l'ouverture de nouveaux sites et les nouvelles activités qui en résulteront.

Il signale qu'un géologue expert, M Léotot, a été consulté avant l'établissement du projet et qu'il en ressort que la Cave des Amis de Trôo ne présente pas de problème et qu'en ce qui concerne les Caforts de Lusignan, il y a 12 points à traiter par simple « cloutage ». Des devis seront demandés et les travaux engagés si les moyens de l'association ou les aides publiques le lui permettent.

- Il a été demandé par un membre de l'association Trôo Tourisme si celle-ci envisageait d'absorber d'autres missions, dont certaines étaient poursuivies par l'association des Amis de Trôo, telles que la recherche historique.

Il a été indiqué que la question était en effet en réflexion et que les statuts seront peut-être en effet revus afin d'y ajouter des missions. Cela fera l'objet d'un vote lors d'une prochaine assemblée générale extraordinaire.

- Il a été demandé si l'association allait changer de nom.

Le président a indiqué qu'il était prévu de changer de nom et qu'une liste de nouvelles appellations sera proposée au choix de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 10 juin 2023, sans exclure que soit gardé, une partie des noms des deux associations.

5 – Soumission au vote du projet de fusion-absorption

A la question « pour ou contre le projet de fusion-absorption de l'association dite des « Amis de Trôo » par l'association «Trôo Tourisme » les membres de l'association Trôo Tourisme réunis en assemblée générale extraordinaire ont voté comme suit :

- pour : **100**
- contre : **1**
- abstention : **0**

Le projet ayant été adopté à l'unanimité moins une voix, **il en a découlé la résolution suivante :**

Le projet de fusion-absorption de l'association dite des « Amis de Trôo » par l'association «Trôo Tourisme » est adopté par l'assemblée générale extraordinaire de l'association Trôo Tourisme.

6 – Interventions :

- M Baillard a tenu à remercier de tout coeur ceux qui ont participé à l'association des Amis de Trôo en citant entre autres, Mme Almodovar, M Ferrand, M et Mme Morin, Mme Houdret ainsi que les collectivités qui l'ont aidé. En souvenir, il aimerait que le nom « Les Amis de Trôo » soit conservé ou soumis au vote de la prochaine assemblée de l'association Trôo Tourisme.

- Le président lit un message d'amitié de M Arlot, ancien maire de Trôo et ancien président des Amis de Trôo.

- M Marion a exprimé un message de soutien à l'association Trôo Tourisme et son attachement à la concentration des efforts dans le domaine de la culture et le bénéfice de structures plus étoffés.

- M Mercier a salué le travail accompli par M Baillard et exprimé son soutien à la fusion des moyens des deux associations.

7 – L'assemblée s'est conclue par un verre de l'amitié.

Lionel Demange
Secrétaire



Annexe : Projet de fusion-absorption des associations Trôo Tourisme et des Amis de Trôo

Association "Trôo Tourisme"
39 rue Auguste Arnault 41800 Trôo
Tél. : 02 54 72 87 50

Mail : tourisme.troo@mail.com

Site : <http://trootourisme.jimdo.com>